PIECE 5 : ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE DE CREGOLS

Prescription	20 septembre 2017
Débat sur le PADD	22 avril 2021
Arrêt	25 septembre 2023
Enquête publique	du 25 mars au 30 avril 2024
Approbation	27 novembre 2024

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique
- Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du département du Lot

Servitude AC1 : protection des monuments historiques
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètres de protection autour des monuments historiques

Servitude AC2 : servitude relative aux sites inscrits et classés
- Sites inscrits ou classés

Servitude AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)
- SPR d'Aujols

Servitude AS1 : servitudes attachées à la protection des eaux potables
- Périmètre de protection immédiat (PPI)
- Périmètre de protection rapproché (PPR)
- Périmètre de protection étendu (PPE)

Servitude I4 : ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- Poste de transformation électrique générateur de servitude
- Enceinte du poste électrique
- Liaison aérienne
- Tampon de 100 mètres de part et d'autre de la liaison aérienne

Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
- Canalisations de gaz concernées par la servitude

Servitude de marchepied
- Servitude de marchepied de 3,25 mètres sur chacune des rives du Lot

Servitude PM1 : Plan de Prévention des Risques inondation du bassin du Lot moyen
- Zone Rouge
- Zone Orange
- Zone Bleue
- Zone Verte V1 aléa fort
- Zone Verte V2 aléa faible

Servitude T1 relative aux voies ferrées
- Voie ferrée concernée par la servitude

Servitudes T4 et T5 : servitude de balisage et servitude aéronautique de dégagement
- Générateur de la servitude
- Assiette de la servitude

Cadastre
- Bâtiments
- Parcelles
- Subdivisions fiscales
- Limites communales

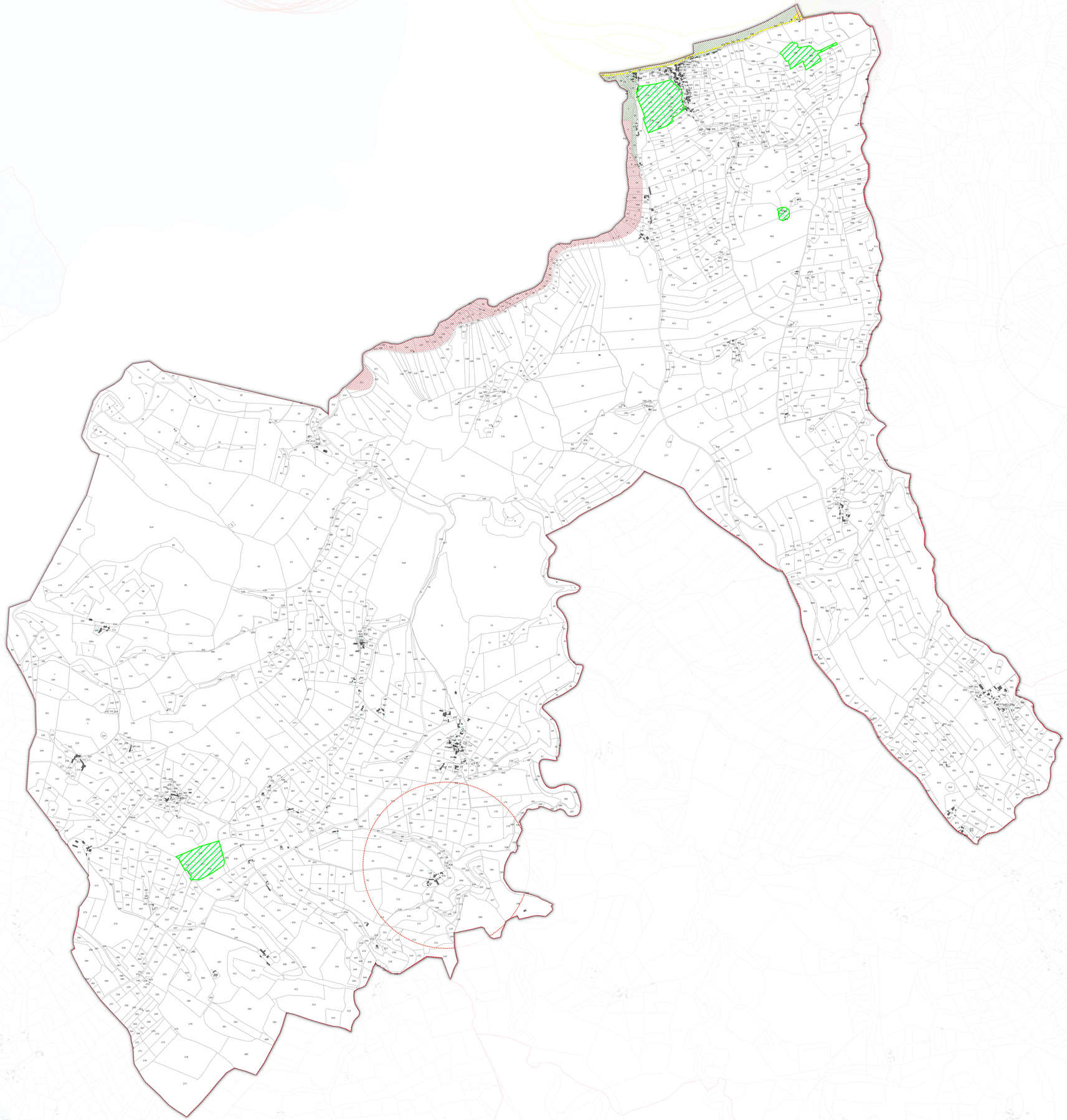

0 200 400 m